



## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2019

Présidence : Eric Balet  
Présence : 26 entreprises membres sont présentes selon liste paraphée  
Lieu : Bitze & Savoye, Sion  
Heure : 16h00

---

M. Eric Balet salue toutes les personnes présentes et remercie Bitz & Savoye pour leur accueil sur leur site de production industrielle.

Il n'y a pas de remarque à l'ordre du jour qui est ainsi adopté.

### 1. Adoption du PV de la dernière assemblée générale du 23 mai 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2018 n'appelle pas de discussion particulière et est adopté à l'unanimité.

### 2. Rapport annuel 2018

M. Eric Balet présente le rapport annuel d'avenir industrie Valais Wallis en revenant sur certains fait marquant de la période écoulée :

- Tournage d'une vidéo 360° en allemand qui a engendré 100 000 vues
- Des sites d'entreprises en compagnie d'une délégation et du conseiller d'état a rappelé ainsi que visites individualisées menées par le secrétaire général
- Prises de position en ce qui concerne la troisième correction du Rhône pour faire passer la contribution qui était envisagée à 2 % imaginé au départ à une exemption totale pour l'ensemble des industries valaisannes. Ce revirement de situation a été possible que grâce à l'intervention et la publication de communiqués de presse ainsi que de lettre personnalisée qui ont été adressées à l'ensemble des députés. Ceci ont finalement accepté l'exemption totale de l'industrie au financement de la troisième correction du Rhône.
- Publications d'actualité et de news letters sur le thème industriel valaisan

Le président rappelle que les informations qui sont distribués à tous nos membres peuvent est transmises par ceux-ci et que l'association mène une campagne intensive de présence sur les réseaux sociaux (facebook, linkedin, chaine youtube) pour mieux faire connaître et défendre les intérêts de l'industrie valaisanne.

Il en profite pour présenter M. Thierry Clemens qui sera chargé à l'avenir d'élaborer deux court clips vidéo que nous publierons pour qu'ils soient visibles sur Internet et sur les smart phones.

Le rapport de 1018 n'appelle aucune remarque particulière et est donc adopté à l'unanimité

### 3. Compte 2018 et rapport des vérificateurs

M. Eric Balet présente les comptes 2018 qui affiche un bilan tout à fait satisfaisant notamment en raison de l'augmentation des cotisations consenties l'année précédente.

Les produits s'élève à 62 850 francs et les charges s'élève à 61 920,10 francs pour un résultat net s'élève à 929,90 franc. L'année 2018 a également permis d'enregistrer une provision de 8000 francs en prévision du paiement du mandat confiée à la haute école valaisanne pour le projet vision 2030.

En ce qui concerne le bilan les passifs ne font état d'aucun créanciers à fin 2018, ils affichent des capitaux propres pour 31 903 25 Francs.

Les vérificateurs des comptes donnent lecture de leur rapport

Les comptes 2018 sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée avec décharge au comité et aux organes responsables.

#### **4. Elections statutaires**

Le président informe que M. Marzell Chanton a décidé de se retirer du comité étant donné qu'il partira à la retraite à la fin de l'année. Pour le remplacer il propose sa collègue Patricia Ruffiner actuels responsables et des ressources humaines auprès de l'entreprise Scintilla à Saint-Nicolas

Il informe également l'assemblée que M.Jörg Soler, ancien directeur de Lonza a décidé de se retirer du comité étant donné qu'il a quitté la direction de Lonza pour assumer des nouvelles tâches auprès de la ville de Zurich. Pour le remplacer le comité s'est approché de la lorraine zara qui a proposé de nommer à la place de M.Soler le nouveau directeur M. Renzo Ciccilini.

Ces deux démissions et ces deux nominations sont pas approuvées à l'unanimité par l'assemblée.

Pour les remercier de leurs services rendus à l'association le président remet aux membres sortant du comité un trophée accompagné d'un bouteille de nos crus. Il les remercie chaleureusement pour le travail accompli.

#### **5. Admission / démission**

Le président propose d'accepter comme nouveaux membres les entreprises suivantes :

SOEW à Sion  
Bachem à Vouvry  
Valais Prime Fodd à Niedergesteln  
Educarre sàrl à Monthey  
XY Magnetic à Sierre  
Retripa à Massongex

Aucune démission à lui est parvenue pour l'année 2018

#### **6. Cotisation annuelle**

La proposition du président de conserver les cotisations annuelles au même niveau que l'année précédente est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

#### **7. Budget 2019**

Le président présente à l'écran le budget 2019 qui prévoit des revenus très et de l'ordre de 64 000 FRF et des dépenses plus ou moins équivalent en dégagant un bénéfice de 960 francs.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée

#### **8. Modification statutaire**

Le président présente le projet de modification statutaire qui a été présenté sur notre site Internet était disponible pour l'ensemble des membres.

Ce projet de révision des statuts n'est qu'un simple toilettage pour faire correspondre au niveau du droit les anciens statuts qui avait été élaboré en 1955. Ce projet de révision a été validé par un notaire.

Le président pose la question l'assemblée est intéressée à passer en revue l'intégralité des modifications proposées qui résume rapidement à l'écran et qui concernent

- La raison sociale
- Le but
- L'adresse de l'association
- Le nombre de membres du comité
- L'engagement de l'association

Le président rappelle la teneur existante de l'article 16 des statuts qui prévoit que la révision des statuts ne peut être décidée que par une majorité des deux-tiers des voix représentés à l'assemblée générale.

Il soumet aux votes les modifications proposées qui sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

#### **9. Divers**

La parole n'est pas demandé source. Et le président clos l'assemblée à 16h45

Pour le pv : Eric Rudaz, membre du comité.